

Le village est candidat au label Cittaslow



Le village est candidat au label Cittaslow

Vendredi en début d'après-midi, à la mairie, le maire Jean-Michel Augré a rappelé les principaux dossiers abordés lors du dernier conseil municipal du mois de décembre et a apporté des précisions au sujet de l'avenir du collège du lac de l'Uby.

Le collège du lac de l'Uby

« J'ai sollicité un rendez-vous avec le président du Conseil Départemental Philippe Martin. Ce rendez-vous est fixé au lundi 7 janvier. Je rappelle que le Conseil Départemental est gestionnaire de cet établissement scolaire et je vais témoigner auprès du président Philippe Martin de notre entière mobilisation à ses côtés. Je sais bien qu'il faut aussi compter sur les corps enseignants et techniques du collège comme celui de la volonté des parents qui doivent inscrire leurs enfants conformément à la carte scolaire. »

Le maire a poursuivi son intervention en abordant les grands axes du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de Cazaubon et de Barbotan, dont l'aire des camping-cars, les espaces publics...

Cittaslow

Jean-Michel Augré a précisé qu'en 2019, les deux villes du Gers, Eauze et Cazaubon-Barbotan-les-Thermes sont candidates pour l'obtention au mois de juin, du label Cittaslow. Dans cette démarche, Cazaubon et Eauze ont été retenues, suite à leur dynamisme, par le Comité départemental du tourisme et soutenues par la Communauté de communes du Grand Armagnac. Pour Cazaubon, le référent est le conseiller municipal Pierre Boumati.

La Poste de Barbotan-les-Thermes

Avant de conclure, Jean-Michel Augré a abordé la fermeture du bureau de Poste de Barbotan-les-Thermes :

« Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté pour travailler avec la Poste. La commune va s'impliquer dans la réalisation d'une agence postale communale à Barbotan-les-Thermes. Une commission a été créée avec six membres. Cette commission fera des propositions à la Poste et la Poste s'engagera à apporter son aide, contribuera financièrement pour aider la collectivité et réalisera certains travaux d'aménagement. Le conseil municipal, à la majorité, a décidé de se diriger vers cette solution. Donc, il y aura un service postal à Barbotan-les-Thermes. »

Les travaux avenue des Pyrénées et à Barbotan

La réfection des trottoirs de l'avenue des Pyrénées sera terminée au mois de juin et le département s'est engagé à refaire la chaussée. Les travaux réalisés à Barbotan, qui est le poumon économique, sont nécessaires pour offrir de meilleures conditions de vie aux personnes :

« Nous allons créer deux parkings supplémentaires qui compenseront la disparition de ceux transformés en espace public. Il y aura 50 places de plus derrière l'Office de tourisme et 30 places au jet d'eau. Le parking sous l'Office de tourisme sera réhabilité et servira au personnel de l'OT et du service culturel. Toutes les stations thermales réalisent ces aménagements pour protéger l'environnement et offrir de meilleures conditions d'accueil aux curistes et vacanciers. Nous comptons faire de notre station thermale de campagne, une station pilote avec mise à disposition de vélos, et plus tard utilisation de voitures électriques, pour rejoindre les différents points de Cazaubon, Barbotan-les-Thermes.»